Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Traité Péa

Michna 6 - Chapitre 1

לְעוֹלָם הוּא נוֹתֵן מִשּׁוּם פֵּאָה וּפָטוּר מִן הַמַּעַשְׂרוֹת, עַד שֶׁיְּמָרֵחַ.
וְנוֹתֵן מִשּׁוּם הֶפְקֵר וּפָטוּר מִן הַמַּעַשְׂרוֹת, עַד שֶׁיְּמָרֵחַ.
וּמַאֲכִיל לַבְּהֵמָה וְלַחַיָּה וְלָעוֹפוֹת וּפָטוּר מִן הַמַּעַשְׂרוֹת, עַד שֶׁיְּמָרֵחַ.
וְנוֹטֵל מִן הַגֹּרֶן וְזוֹרֵעַ וּפָטוּר מִן הַמַּעַשְׂרוֹת, עַד שֶׁיְּמָרֵחַ, דִּבְרֵי רַבִּי עֲקִיבָא.
כֹּהֵן וְלֵוִי שֶׁלָּקְחוּ אֶת הַגֹּרֶן, הַמַּעַשְׂרוֹת שֶׁלָּהֶם, עַד שֶׁיְּמָרֵחַ.
הַמַּקְדִּישׁ וּפוֹדֶה, חַיָּב בְּמַעַשְׂרוֹת, עַד שֶׁיְּמָרַח הַגִּזְבָּר.

Il donnera toujours à titre de Péa et sera dispensé des dîmes jusqu'à ce que la récolte soit mise en tas. On peut donner à titre de hefker et il sera dispensé des dîmes jusqu'à ce que la récolte soit mise en tas. Il nourrira les bêtes domestiques et les bêtes sauvages, et la volaille et il est dispensé des dîmes jusqu'à ce que la récolte soit mise en tas. Il peut prendre (des graines) de l'aire et semer et il est dispensé des dîmes jusqu'à ce que la récolte soit mise en tas. Paroles de Rabbi 'Akiva. Le Cohen et le Lévi qui ont acheté la récolte sur l'aire, les dîmes leur appartiennent jusqu'à ce que l'on ait mis cette récolte en tas. Celui qui consacre sa récolte et la rachète est tenu aux dîmes jusqu'à ce que le trésorier les mette en tas.

Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir…

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions